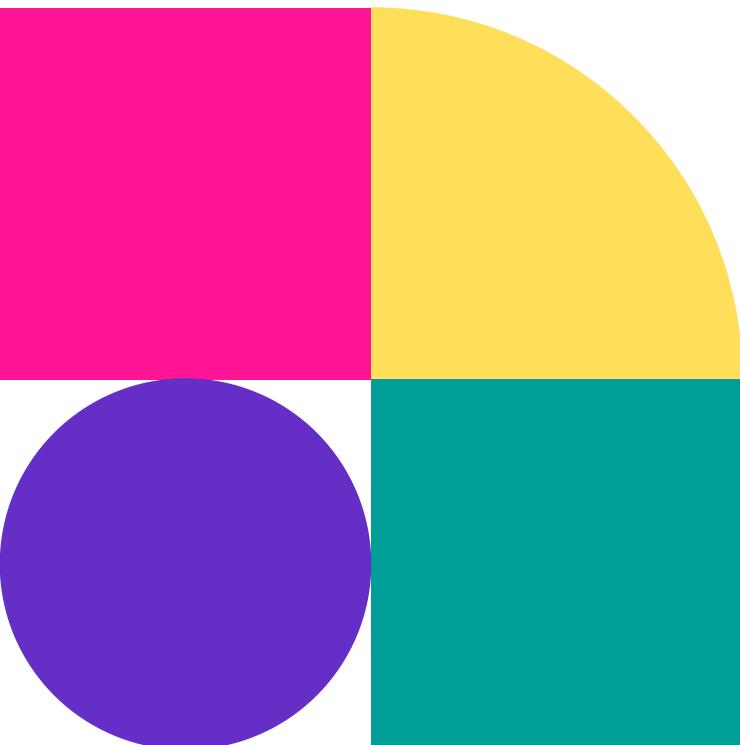




ASSEMBLEE GENERALE

8 AVRIL 2022 - 18H30



MAISON
DES
JEUNES ET
DE LA
CULTURE



SOMMAIRE

Historique de la MJC

Rapport moral 2021

Rapport d'activité 2021:

- L'organigramme
- Les financements
- Le secteur des activités régulières
- L'accueil loisirs adolescents ALSH
- Le secteur culturel événementiel

Rapport financier 2021

(dont rapport de la Commission Finances)

Budget prévisionnel 2022

Annexes :

- Les activités (rapports individuels des intervenants)
 - o Bien-être
 - o Danse
 - o Expression artistique
 - o Fitness
 - o Jeux et loisirs
 - o Langues et littérature
 - o Scènes et médias
 - o Sciences et nature
 - o Sport
- Statuts de l'Association
- Projet associatif 2022 - 2024
 - Règlement intérieur
 - Rentrée 2022-2023

HISTORIQUE

La Maison des Jeunes et de la Culture de Gex est une association loi 1901, de jeunesse, d'éducation populaire et de sport, agréée par l'Etat. Elle occupe une place importante pour Gex et ses environs, comme l'atteste le nombre croissant d'adhérents. Elle est une actrice incontournable du paysage social et culturel local.

Les MJC sont des personnes morales de droit privé, investies dans l'éducation populaire, qui est définie comme « *l'ensemble des moyens permettant de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires, afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays* ». Pour ce faire, elles organisent des activités variées de loisirs et formation, et encouragent les initiatives citoyennes en hébergeant des animations, événements culturels ou associations loi 1901, et ne sont donc pas des structures publiques. Elles sont cependant rattachées au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La MJC de Gex est aujourd'hui une des plus importantes MJC dans l'Ain. Elle naît de l'idée d'un petit groupe d'individus venus de l'extérieur ayant la volonté de s'intégrer à leur nouvelle localité. Dans les années 1960, la démocratie gexoise décolle. Une vague de jeunes travailleurs arrivent dans les années 1961-62, dans une population traditionnelle, paysanne, pas très ouverte aux nouveaux venus. Ces derniers vont alors réfléchir ensemble à une manière de s'intégrer au tissu local.

On constate qu'à travers le projet de Maison des Jeunes et de la Culture, il y a effectivement une volonté de service, c'est-à-dire de proposer des activités à la population locale. Une structure de l'économie sociale apparaît alors comme le meilleur moyen d'y parvenir, par le biais du bénévolat.

La question du bénévolat est au cœur du développement de la structure. En effet, on peut étudier l'évolution de la MJC autour de trois étapes principales :

- les 15 premières années, durant lesquelles on ne voit que des bénévoles dans l'encadrement et la direction de l'association ;
- le début des années 80, avec l'apparition du premier poste salarié permanent.
- Le milieu des années 90, avec une multiplication des emplois rémunérés, dans l'organisation et l'animation.

Ces étapes se conjuguent avec les modifications des relations qui existent entre la MJC de Gex et les pouvoirs publics. De subventions ponctuelles accordées par les collectivités jusqu'à la première convention avec la Commune, le développement des partenariats s'est construit dans le temps.

Malgré quelques difficultés au début des années 2000, un retour à une stabilité financière, et ce grâce à de nouveaux adhérents, a lieu dès 2006. La portée territoriale de la MJC augmente, et le public se déplace depuis les communes avoisinantes. Dès lors, **la MJC connaîtra croissance et développement constants**, tant du point de vue des activités régulières, toujours plus nombreuses, des projets culturels ou de loisirs (représentations théâtrales, ballet de danse, gala bi-annuel de danse, soirées culturelles ou festives, roller party...), que des partenariats associatifs, inspirant toujours plus confiance.

La MJC de Gex c'est aujourd'hui près de 60 ans ans de savoir-faire et plus d'une cinquantaine d'activités.

Maison des Jeunes et de la Culture, la MJC est avant tout une association laïque. L'intégration des populations nouvelles, des jeunes, des anciens, les missions de l'époque étaient ambitieuses. Et le sont encore aujourd'hui.

Rassembler, se retrouver, partager, échanger, apprendre, tels sont les principes porteurs de la MJC.

Le bénévolat est un ressort essentiel de ce travail de chaque instant, et reste nécessaire à la survie de l'association, malgré une professionnalisation de l'équipe. La MJC est une initiative qui émane de la population. Les adhérents de l'association doivent se sentir concernés par son évolution, s'y impliquer, à travers le Conseil d'Administration notamment.

Pour autant, la MJC s'appuie et s'appuiera toujours à la fois, sur une équipe de professionnels (personnel administratif permanent, animateurs jeunes, animateurs techniciens d'activité, prestataires) et sur des administrateurs bénévoles motivés, prêts à s'engager dans les réunions du Conseil d'Administration (CA) et dans les projets sur lesquels ils s'engagent.

C'est aussi grâce aux financements publics de la mairie de Gex (subvention, mise à disposition de locaux), que l'association vit et survit.



Rapport moral et d'orientation 2021

par Mme Lucy REW - Présidente

La MJC de Gex, fondée en 1965, est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901, à but non lucratif. Le Projet Associatif, renouvelé tous les 3 ans, donne le cap au Conseil d'Administration (CA) qui est responsable de la gouvernance générale de la MJC. Le CA est composé de la Directrice et d'autres personnes bénévoles qui sont des adhérents de l'Association, ainsi que de deux représentants de la ville de Gex, membres de droit. Le CA désigne parmi ses membres élus, au scrutin secret et pour un an, son Bureau qui doit comprendre au moins : un Président, un Secrétaire, un Trésorier. Le Président et le Trésorier doivent être majeurs. Le règlement intérieur définit les modalités favorisant le renouvellement des membres du bureau ou la limitation des mandats de ses membres. Notre priorité en 2021, la deuxième année de la crise sanitaire, a été toujours d'assurer la stabilité de l'Association et du personnel en priorité afin de pouvoir repartir en pleine forme et pouvoir proposer un maximum d'activités à la rentrée de septembre 2021. Cet objectif a été compliqué par une importante défection des adhérents à la rentrée 2021.

L'année 2021 a été moins marquée globalement par la crise sanitaire que l'année précédente, sauf la rentrée. Depuis le printemps 2021 et la fin du troisième confinement, tous les cours ont eu lieu en présentiel et la plupart des rattrapages des cours en fin d'année a pu se faire.

La rentrée 2021/2022 a vu une nouvelle baisse significative des inscriptions. A première vue, les choses s'annonçaient très mal, avec seulement un tiers des cours ayant atteint le seuil d'inscriptions requises. L'équipe des salariés permanents s'est donné à fond pour contacter les adhérents concernés par les cours pas assez remplis afin de rassembler un maximum de cours au lieu de les annuler. Nous avons réussi à sauver 48 cours pour un total de 112 cours, tout en minimisant l'annulation des inscriptions. Certains intervenants ont même donné les premiers cours gratuitement afin de donner du temps aux cours de se remplir au lieu de les annuler : pari réussi. Toute la MJC peut remercier ces salariés et intervenants pour ses efforts qui ont sûrement sauvé la rentrée.

Nous n'avons toujours pas pu maintenir notre agenda habituel en 2021 suite à l'annulation des diverses manifestations culturelles de la Ville avec le 3e confinement (Fête de l'Oiseau, Fête de la Musique, Gala de danse). Nous avons toutefois cherché à faire tout ce que nous pouvions pour garder le moral des animateurs et adhérents : "summer party" (avec les Libellules) (juin), journée de nettoyage citoyen de la ville (septembre), une "ultime roller party" (octobre), la soirée de l'horreur (novembre), Noël à la MJC (décembre), le Téléthon (décembre), les contes de Noël (décembre).

Le CA a fait le choix difficile d'augmenter les tarifs des cours de 8€ à la rentrée 2021 : les tarifs étaient inchangés depuis la rentrée 2017. Malgré cette augmentation, en prenant en compte toutes les optimisations possibles du fonctionnement, le budget de 2021, voté à l'Assemblée Générale, prévoyait un déficit de 43 000 €. Nous savons d'ores et déjà qu'il y aura des augmentations successives à venir du tarif, pour tenir compte des frais bancaires inhérents à l'utilisation du système de paiement en ligne, GoAsso ainsi que des changements significatifs décidés dans le cadre de la Convention collective « ECLAT », dont relève le personnel d'animation employé par les MJC.

L'exercice comptable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 nous permet de constater un résultat négatif de 39 641€, en ligne avec le budget. Sur l'exercice 2020 nous avions un résultat positif de 33.304 €, en 2019 un résultat négatif avec un déficit de 9'020 €. L'excédent de 2020 nous aide à pallier au déficit de 2021.

En ce qui concerne l'année en cours, nous avons poursuivi les inscriptions en ligne pour éviter l'afflux des adhérents au moment des inscriptions. Le secrétariat peut aider les personnes ne disposant pas d'accès internet ou ayant besoin d'aide pour le faire. Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de payer par chèque, Chèque-vacances ou Chéquier jeunes 01 à l'accueil, et d'échelonner les paiements pendant l'année.

A la rentrée de septembre 2021, la MJC comptait environ 1247 adhérents, contre 1450 en 2020 et 2152 adhérents en 2019, soit une diminution de 905 personnes. La fidélité des adhérents a été mise à l'épreuve à cause de la crise sanitaire et peut-être la mise en place du pass sanitaire en septembre 2021. Nous restons cependant confiants que les adhérents reviendront une fois que les risques d'isolement et de confinement seront derrière nous.

Les habitants de Gex représentent toujours près de la moitié des adhérents. Un supplément extérieur s'applique aux cours réguliers, ateliers et stages pour maintenir un accès privilégié aux habitants de Gex et de Versonnex (qui nous mettent à disposition des salles à titre gratuit).

L'équipe de salariés permanents œuvre à la communication et à l'attractivité de la MJC : diversité, qualité des cours et accessibilité financière. L'établissement de nouveaux partenariats pourrait nous permettre d'offrir plus de choix d'activités dans les communes voisines à l'avenir, quand la MJC aura retrouvé une stabilité financière.

Le Secteur Ados, revivifié en 2017, organise des activités pour les adolescents de 11 à 17 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances de la Toussaint, de février, de printemps et d'été, et est en plein essor. Les mercredis affichent complet et les stages des vacances d'été ont un grand succès. Un partenariat institutionnel et financier avec la CAF de l'Ain a été contracté pour la période 2021/2024, dans le cadre de la prestation de service habituel de l'ALSH 11-17 ans. Cette convention nous fournit un soutien financier de la part de la CAF.

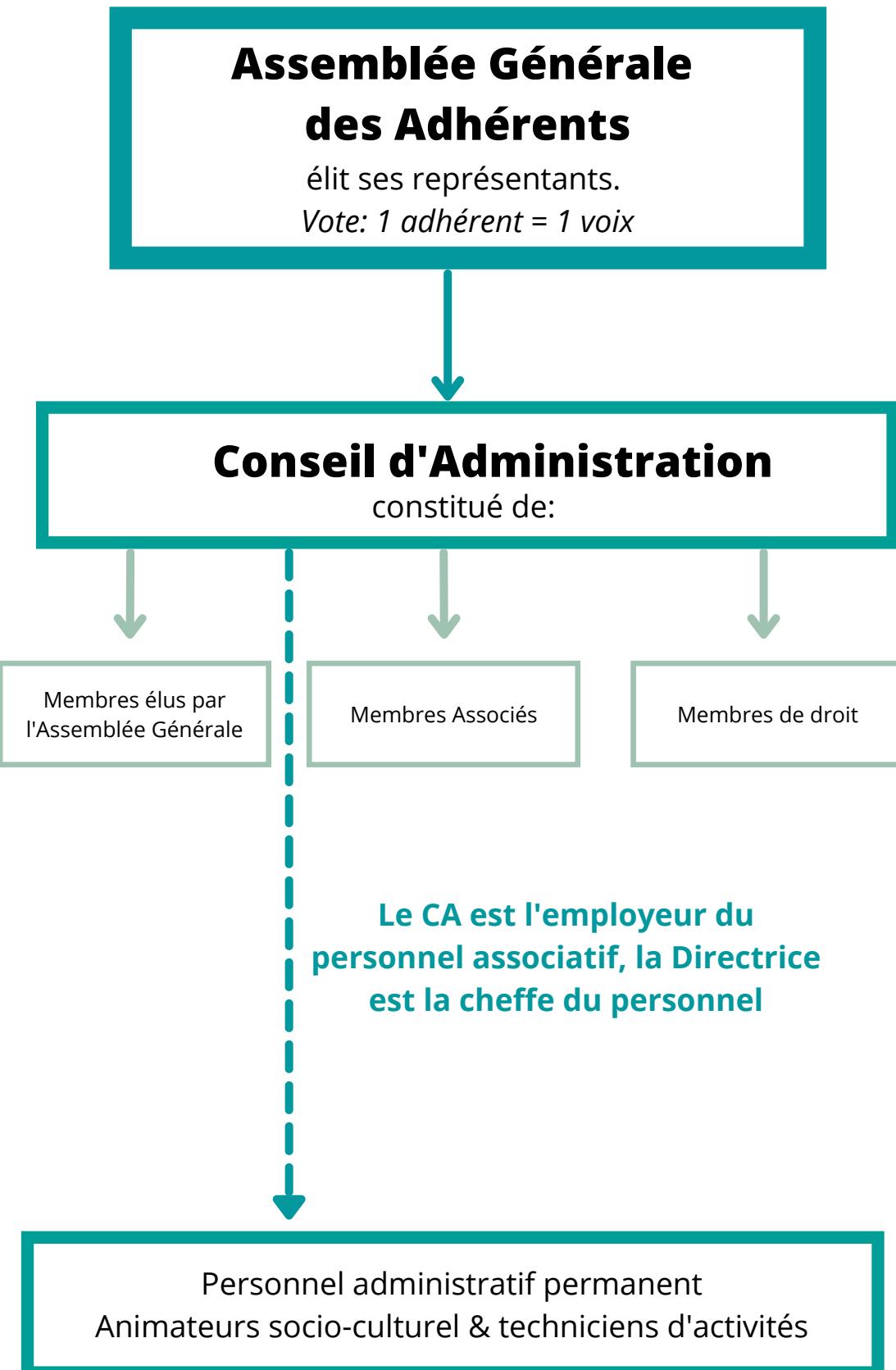
Pour nous aider à faire face aux défis de l'avenir et maintenir notre MJC de Gex, nous avons besoin d'étoffer le Conseil d'Administration, et ce dès cette Assemblée Générale. Les statuts donnent la composition du Conseil d'Administration : 6 à 18 membres élus par l'Assemblée générale reflétant la composition de celle-ci, en particulier s'agissant de l'égal accès des hommes, femmes et jeunes à cette instance. Aujourd'hui le CA est composé de 8 personnes dont seulement 2 ne sont pas à la retraite ! Il n'est donc pas représentatif des membres de l'Association et ne peut plus assurer le remplacement des membres du Bureau, ce qui n'est pas toléré par les statuts. Le CA se réunit en temps normal 5 ou 6 fois par an. Si vous avez une expérience de vie associative, un domaine d'expertise ou expérience qui pourrait être utile pour l'Association et son CA, ou si vous souhaitez simplement aider à assurer la pérennité de la MJC, vous pourrez vous porter volontaire lors de l'AG ou (préférablement) en vous adressant à l'accueil dans les jours qui la précèdent. Il est aussi possible de faire partie de commissions ciblées pour alléger la charge des administrateurs. Vous êtes membre de la MJC : elle est aussi la vôtre. Je lance le défi : on a plus que jamais besoin de vous!

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

par Mme Johanna NAHOUN - Directrice

FONCTIONNEMENT DE LA MJC

Organigramme



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aujourd'hui composé de 8 personnes bénévoles, dont 6 membres élus, c'est l'instance dirigeante de l'Association. C'est un lieu de réflexion, de proposition et de décision. Le rôle du CA est avant tout d'organiser et de veiller à l'animation des activités de l'association, toujours suivant l'avis des adhérents. Il prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de l'Association.

LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles sont le bras armé de la MJC. Grâce à leur investissement en temps et en énergie, bien des projets peuvent aboutir. Ils permettent à l'association de gagner chaque jour en créativité et en efficacité. Sans leur généreuse participation, la MJC ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il faut encourager cet engagement, qu'il s'agisse de s'intégrer au CA, de prendre des responsabilités importantes pour notre structure, de mettre à disposition des bras et des jambes pour organiser des événements, afin de faire vivre la MJC par ses bénévoles, sans qui elle n'existerait pas. Le bénévolat est avant tout une aventure humaine, chacun a son rôle à jouer, à la hauteur de ses moyens et de ses envies.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est le cœur qui bat de la MJC. Une Assemblée Générale, ce n'est pas le rassemblement de quelques professionnels ou des membres privilégiés de l'association. C'est la réunion de tous pour tous, au cours de laquelle chaque adhérent peut s'exprimer, émettre ses idées et ses opinions, ses avis qu'ils soient pour ou contre. Tout le monde a les mêmes droits et les mêmes pouvoirs.

Pour ceux qui le souhaitent, c'est une opportunité pour s'investir dans le CA, qui peut être alors renouvelé, ou dans les projets de la MJC. L'AG est donc un facteur de cohésion entre les membres de l'Association.

Cette réunion est sans aucun doute la plus importante de l'année, et s'adresse à **TOUS LES ADHÉRENTS**. Les positions de chacun sont dignes d'intérêt, sur les sujets qui touchent de près l'Association, afin de déterminer l'avenir des activités. L'AG n'a lieu qu'une fois par an, et permet d'être actif au sein de la MJC. Participer à ce rassemblement, c'est ajouter sa pierre à l'édifice en effectuant un minimum d'effort.

L'Assemblée Générale a tout pouvoir sur la MJC, et ce sont tous les membres qui en font un organe puissant et dynamique.

LES MEMBRES	LE DÉROULEMENT	LEUR POUVOIR	LEURS DÉCISIONS
Tous les adhérents dès 16 ans 1 adhérent = 1 voix	Bilan de l'année, avenir de l'association, idées, opinions ...	VOTE	Élection du C.A Projets Budget prévisionnel

Ce sont bien les membres de l'Association qui ont le pouvoir de décision. Ils participent en donnant leur avis, en faisant des suggestions, en soutenant ou en s'opposant à des projets. Leur pouvoir s'exprime à travers leur droit de vote, qui leur permet de décider de l'avenir de leur MJC.

L'ÉQUIPE PERMANENTE

L'importance de l'association justifie l'emploi de personnel permanent, pour gérer le fonctionnement quotidien de l'Association. L'équipe est composée d'une directrice, d'une comptable et de la coordinatrice jeunesse, engagées à 100%, d'une secrétaire, engagée à 70% et d'une animatrice du secteur jeunesse, engagée à 30%.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Constituée de 15 animateurs-techniciens salariés en CDI à temps partiel (équivalent 4,15 EMPLOIS TEMPS PLEIN) et de 17 animateurs prestataires indépendants, sous convention avec la MJC. Ils assurent la tenue des activités hebdomadaires.

LES ADHÉRENTS

Les adhérents s'engagent pour l'année à l'Association en réglant une adhésion de 10€. Ils peuvent ensuite s'inscrire à une ou plusieurs activités. Nous les invitons chaque année à participer à l'Assemblée générale et à s'engager en tant que bénévoles ou membres du Conseil d'Administration. Ce sont les adhérents de l'Association qui ont le pouvoir. Ils participent en donnant leur avis, en faisant des suggestions, en soutenant ou en s'opposant à des projets. Leur pouvoir s'exprime à travers leur droit de vote, qui leur permet de décider de l'avenir de leur MJC.

Composition des équipes

Conseil d'administration, membres issus de l'AG du 21 mai 2021

Présidente	Lucy REW
Secrétaire	Didier PEZ
Trésorier	Patrick RANAIVOJOELINA
Autres administrateurs	Eliane DUCRET, Danièle DUMOLLARD , Catherine TERRIEN, Peter WOODBURN
Membres associés	Monsieur Patrice DUNAND – Maire de Gex, représenté par Madame Dominique COURT, Maire Adjointe «Affaires Culturelles et Jeunesse», et Monsieur Georges DESAY, Maire Adjoint «Associations-Sports»
Membres de droits	Jacques DUTHION (fondateur), Johanna NAHOUN (directrice)

Personnel salarié permanent

Direction	Johanna NAHOUN
Coordinatrice Jeunesse ALSH 11-17 ans	Anna CAMINADA
Comptable	Gilda MILLET
Secrétaire accueil	Céline DUNAND
Animatrice socioculturelle	Céline DUNAND

Les animateurs salariés

La MJC est un **employeur associatif**, qui a fait travailler au 31/12/2020:

- 5 salariés permanents (5 postes actifs et financés depuis 2017)
- 13 animateurs techniciens d'activité salariés principalement en CDI à temps partiel,
- 18 animateurs techniciens prestataires indépendants ou bénévoles ont également animé des cours régulièrement, sous convention avec la MJC.

Il est particulièrement **important de souligner la responsabilité d'employeur de la MJC**, et de comprendre les raisons, par exemple, du non remboursement « systématique » des annulations d'activités (notamment après avoir suivi au moins 2 cours, ou lors d'une demande de remboursement postérieure au 31 décembre, quel que soit le motif), et l'embauche de personnels permanents (comptabilité et accueil).

Les salaires d'animateurs sont en effet couverts à 100% exclusivement par les frais d'inscriptions aux activités.
Par ailleurs, c'est aussi cette responsabilité qui nécessite la provision d'un fonds associatif en conséquence (5 mois de fonctionnement).

Les animateurs salariés

BELHAJ Lahbib (Karaté)	CANTAL Aliénor (Théâtre)	FILLION Corinne (Français Langue Étrangère)	REBOUILAT Marie-Claude (Anglais)	WIKBERG DALL AGLIO Sophie (Danse Classique)
BUTET Floriane (Danses éveil & contemporaine)	COLLINGE Jill (Anglais)	OLIVIÉ Fréderique (Danses éveil & Modern Jazz, Pilates)	SIMARD Frédérique (Poterie)	
BUTET Hélène (Couture)	DOS SANTOS Ramnsès (Capoeira)	RAILLON Anaïs (Cross training)	TEBOUL Isabelle (Théâtre)	

Les animateurs prestataires

ALLART Caroline (Bande Dessinée)	D'ALMEIDA Yann (Hip-hop)	KONARIVAND Afarin (Taekwondo)	MERRIEN Jean-Jacques (Théâtre Impro Gestalt)	THORENS Annick (PSC1 1ers secours)
BOBET Fanny (Naturopathie)	FRIESS Romaine (Théâtre & TaïChi)	KOUMAGO MALIKI Kader (Animateur socioculturel jeunesse)	PARMA Claire (Contes)	UNSER Annette (Dessin Peinture)
CONDÉ Ana (TaïChi)	GABRIEL Mathilde (Équilibre Sénior)	LAZLO Edith (Théâtre Impro Gestalt)	PIERRE Jocelyn (Zumba & Piloxing)	
CREMSE Marie Christine (Yoga)	KONARIVAND Hammed (Taekwondo)	MALLE Élodie (Roller) Bénévole	REYNARD Élodie (Pilates)	

Les stagiaires

Fidèles aux valeurs de transmission et d'éducation de la MJC, l'équipe permanente accueille autant que possible les stagiaires étudiants tout au long de la saison. Les durées des stages varient d'une semaine à plusieurs mois et les étudiants sont principalement issus des collèges et lycées de Gex, Ferney-Voltaire, Saint Genis Pouilly et Bellegarde ou des formations professionnelles de la Région Auvergne-Rhone Alpes.

Pour l'année 2021, nous avons encadré 2 élèves de 3ème, 1 élève de 1ère, 2 élèves de Terminale et un étudiant en BPJEPS.

FONCTIONNEMENT DE LA MJC

Financement

La MJC de Gex est une association indépendante.

Le système financier repose principalement sur les **contributions que les adhérents versent pour pratiquer une activité** ou participer à un stage et sur la subvention de fonctionnement de la ville de Gex.

→ Les adhésions à l'association et les cotisations aux activités financent en premier lieu les salaires des animateurs.

Une fois l'équilibre "frais d'organisation" / "rentrée des contributions adhérents" atteint, les bénéfices dégagés financent à part égale le fonctionnement de l'association, les activités du Secteur Jeunes et les animations socio-culturelles.

→ La Ville de Gex finance la MJC sur la base de son projet d'activité, incluant son fonctionnement.

Il est aussi important de souligner que l'ensemble des locaux principaux (Centre Culturel) dont jouit la MJC sont des locaux **mis à disposition et entretenus** (travaux d'entretien, mise en conformité, sécurité et nettoyage) par la Mairie de Gex.

Ce principe est aussi le même pour les autres salles mises à disposition par la ville de Gex : le gymnase du Turet, la salle Béjart de l'Ecole des Vertes Campagnes, la Salle des Fêtes, et l'Espace Perdtemps à Gex.

→ Le Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (**FONJEP**) finance une partie du salaire de direction.

→ Un conventionnement mis en place en 2021 avec la Caisse des Allocations Familiales de l'Ain (**CAF**) vient soutenir les actions menées par le Secteur Jeunes.

LA MJC en quelques chiffres

→ **56**

Nombre d'années d'existence de la MJC

→ **1380**

Nombre d'adhérents pour la saison 2021/2022

→ **3588**

Nombres d'heures de cours donnés pour la saison 2021/2022

→ **31**

Disciplines différents enseignées chaque semaine

→ **35**

Nombre de salariés et intervenants en 2021.

→ **5,50**

Coût d'une heure d'activité pour les adhérents.

→ **3** secteurs d'actions:

les activités hebdomadaires, l'accueil loisir adolescent,
les evenements socio-culturels

FONCTIONNEMENT DE LA MJC

Les activités hebdomadaires

**Sport, culture, loisir créatif, activité artistique,
il y en a pour tous les goûts et tous les âges, de 3 à 99 ans.**

Nos activités sont réparties en **9 pôles thématiques** :



Yoga, Méditation, Relaxation, Théâtre impro-gestalt, Tai Ji Quan, Qi qong, Atelier d'équilibre & prévention des chutes, Atelier post équilibre, Formation 1ers secours PSC1



Break dance/hip-hop, Éveil, Classique, Modern'jazz, Contemporaine



Dessin, Peinture, Bande Dessinée, Poterie



Crosstraining, Zumba, Pilates



Poker



Anglais, Français Langue Etrangère



Contes, Théâtre



Détectives de la Nature, Naturopathie



Capoeira, Taekwondo, Karaté, Roller

Le secteur des activités hebdomadaires est le **secteur le plus important** de la MJC.

Fort de **1380 adhérents** pour la saison **2021/2022** il propose **31 activités différentes**.

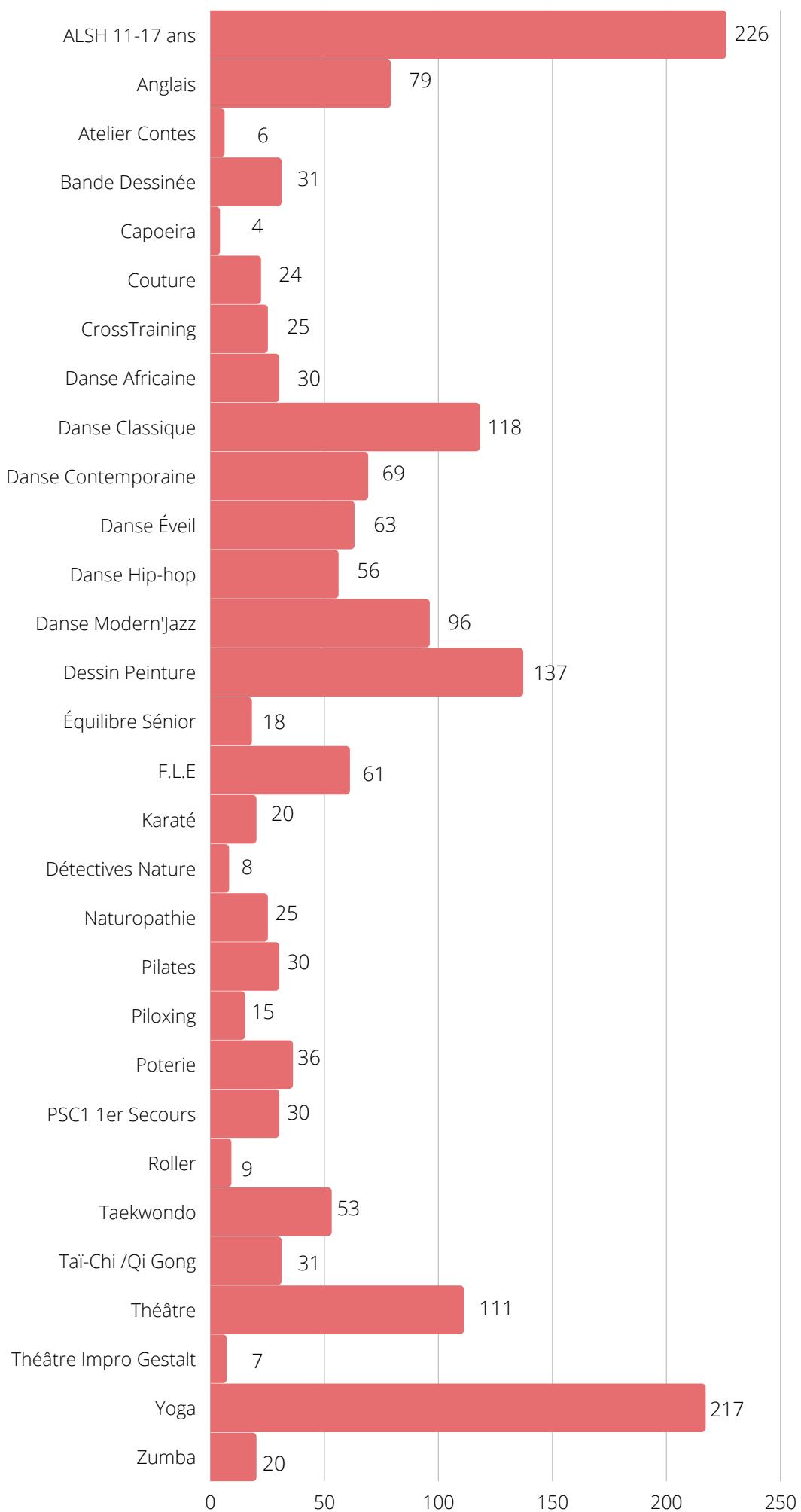
Nos adhérents viennent principalement de la ville de Gex et des communes alentours et notre offre s'adresse aussi bien **aux enfants dès 3 ans qu'aux séniors**.

Il génère la majorité des **emplois** (14 animateurs techniciens d'activités en CDI à temps partiel, équivalent à 4,15 EPT et 17 prestataires) et la majorité des **liquidités de l'association**. Les participations aux frais d'inscriptions que les adhérents payent en début d'année permettent de couvrir les salaires et les honoraires, l'achat de matériel, l'emploi à temps plein d'une comptable, l'emploi à temps partiel d'une secrétaire d'accueil et le petit équipement.

Le secteur des activités hebdomadaires ne reçoit **aucune subvention**, exceptés les **mises à disposition ou location de locaux** par les Villes de **Gex, Versonnex et Sergy**. Il est **auto - financé** par les cotisations des adhérents.



NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR ACTIVITÉ SAISON 2020/2021



Durant les dix dernières années, le nombre d'adhérents de la MJC est en constante augmentation, passant de 1250 adhérents pour l'année 2014-2015 à 1850 adhérents en 2018, soit une augmentation de 50% depuis les 4 années précédentes et jusqu'à atteindre le chiffre record de 2252 adhérents pour la saison 2019/2020.

Cependant, à cause de la pandémie de la Covid-19, la MJC a enregistré pour la première fois une perte de plus de 600 adhérents à la rentrée 2020. Pour cette saison 2021/2022, le nombre d'adhérents fin décembre 2021 est de 1380, nous avons perdu 272 adhérents supplémentaires avec la mise en place du pass sanitaire et vaccinal.

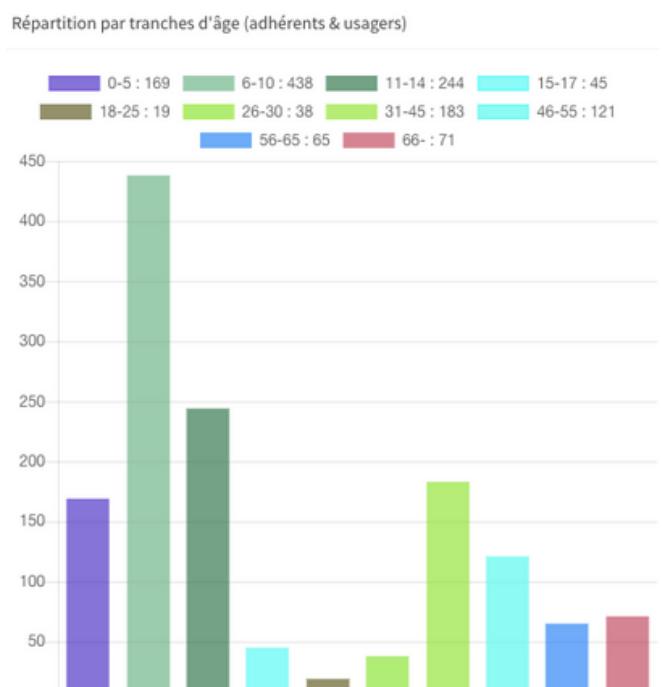
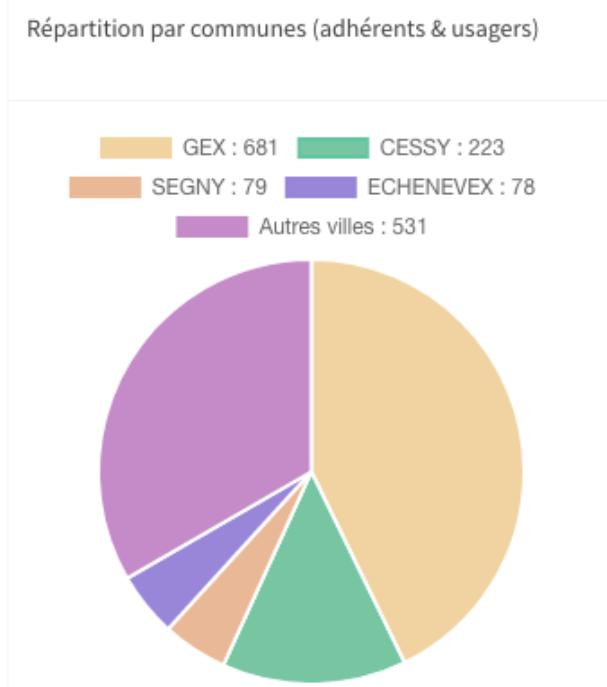
À l'image des années précédentes, ce sont les habitants de Gex qui font le plus vivre nos locaux! La proportion de Gexois reste stable et représente environ 50% des adhérents.

On s'aperçoit que les membres qui venaient des communes les plus lointaines (Farges, Lelex, Thoiry, Challex, Peron) se déplacent moins. Le périmètre se restreint depuis 2012-2013 à une dizaine de kilomètres autour de Gex.

Cet aspect territorialisé confère à notre association un rôle à la fois local et un rôle territorial dont la zone d'influence rayonne sur le Pays de Gex. Il atteste d'une relation de proximité qui s'opère entre les membres et la structure elle-même et confère à la MJC de Gex une compétence culturelle reconnue sur le territoire.

Le partenariat noué avec la commune de Versonnex est positif, comme en témoigne la forte proportion d'adhérents qui en sont originaires (70 adhérents)

Statistiques décembre 2021



Difficultés liées à la crise sanitaire

Entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022, la MJC a perdu 870 adhérents.

La baisse de fréquentation s'explique par les différents confinements, la situation sanitaire instable et la mise en place du pass sanitaire.

Concrètement, en septembre 2021 sur les 180 heures de cours programmées, 109 n'atteignaient pas le nombre d'inscrits suffisants pour assurer le salaire des intervenants. En regroupant certains cours, nous avons réussi à sauver 61 heures de cours.

Les cours pour adultes et adolescents sont les plus touchés par la baisse de fréquentation. Nous avons dû annuler l'intégralité des cours de danse africaine et nous séparer de l'intervenant. Idem pour la couture.

Aucun cours d'anglais pour adultes n'a pu être maintenu, les cours de Français Langues Étrangères divisés par 2, tous les cours de fitness adultes ont été supprimés, à l'exception d'une heure de Zumba. Le club senior et les activités Parents/Bébé que nous souhaitions lancer en septembre n'ont pas fonctionné.

Tous les animateurs ont perdu entre 1 et 9 heures de cours, provoquant entre 30% et 70% de perte de salaire.

Les activités hebdomadaires ne dégagent pas de bénéfices cette saison, ce qui impacte le fonctionnement général de la MJC, qui s'appuie en grande partie sur ces bénéfices pour financer son fonctionnement et ses autres activités, le secteur jeunes et les animations socio-culturelles.



FONCTIONNEMENT DE LA MJC

L'accueil - loisirs adolescents

Depuis 2017, la MJC dispose d'un agrément Jeunesse et Sports pour l'ouverture d'un Accueil de Loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires, il reçoit une trentaine d'adolescents chaque semaine et lors de chaque période de vacances.

Au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gex, l'**Accueil de Loisirs Adolescents** a pour vocation de permettre aux jeunes de 11 à 17 ans d'avoir un **espace qui leur est dédié**. Plusieurs formes d'accueil sont proposées, elles tendent à répondre aux **besoins de vie de groupe** de cette tranche d'âge, ainsi qu'aux besoins des familles qui sont à la recherche d'un **lieu d'épanouissement** pour leur enfant.



L'Accueil de Loisirs Adolescents ouvre ses portes **le mercredi après-midi pendant la période scolaire**, sous forme d'accueil libre, et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, avec un programme d'activité établi en amont. Une salle de la MJC est dédiée aux adolescents, ce qui leur permet de se retrouver dans un **environnement propice au partage**.

Pour chaque semaine de vacances, un programme est proposé par l'équipe d'encadrement. Les activités sont **diversifiées** et peuvent être sportives, culturelles, ludiques, éducatives ou solidaires, avec toujours pour volonté de répondre aux **objectifs pédagogiques** fixés. Généralement, les semaines se ponctuent par une soirée le vendredi soir. **Deux séjours** de cinq jours sont aussi proposés, généralement durant les vacances de février et en juillet.

Pendant l'année les jeunes peuvent être demandeurs et force de proposition sur la **création de projets individuels, ou en groupe**. L'équipe d'animation tend à favoriser la démarche de projets en impliquant les jeunes dans ces temps de loisirs. Aussi, les activités proposées ne sont pas figées, et peuvent être modifiées en fonction des envies des membres du groupe. En fonctionnant ainsi nous souhaitons répondre au **besoin d'autonomie des jeunes**, et leur donnons **l'opportunité d'être acteurs** de leur temps passé au sein de l'Accueil de Loisirs Adolescents.

Nous avons aussi la **volonté d'associer les parents**, de leur faire une place au sein de notre accueil et des projets de fonctionnement.

Impliquer les familles permet le **partage des compétences éducatives** et des espaces dans lesquels évoluent les adolescents jusqu'à l'autonomie, c'est aussi **oeuvrer ensemble**, dans une optique de complémentarité éducative.



Le secteur jeunes en 2021

- Pour la saison 2020/21, le secteur jeunes a comptabilisé **226 inscriptions** (mercredis et vacances confondues). Les vacances d'avril ont été annulées à cause du Covid, un séjour à Marseille a été organisé en juillet.
- Un groupe d'une trentaine de jeunes s'est constitué le mercredi après-midi et fréquente assidûment la MJC. Cela nous a permis de développer plusieurs actions citoyennes et solidaires (journée de nettoyage de la ville, récolte de fournitures scolaires, récolte et distribution de cadeaux de Noël). Bien que nous en soyons en mesure d'accueillir jusqu'à 36 jeunes simultanément, nous avons constaté que, pour le confort de chacun, nous devions nous limiter à 30 jeunes maximum, les locaux ne permettant pas d'accueillir plus de personnes.
- Nous avons créé des liens et mis en place des actions communes avec le CSC Les Libellules. Conscients de nos objectifs communs, nous avons décidé d'unir nos forces, moyens et idées autour de projets novateurs pour les jeunes. Cette collaboration a donné naissance en juillet 2021 à la première Summer Party qui a réuni 60 jeunes tout un après-midi au parc du Journans. Une soirée dansante en décembre a malheureusement été annulée suite aux restrictions sanitaires. Trois autres évènements sont programmés en 2022.
- Un après-midi "Passerelle" a été mis en place entre le Centre de Loisirs et notre secteur jeunes. Cela a permis aux enfants quittant l'école primaire de découvrir nos activités.
- Nous avons été conventionné par la CAF de l'Ain pour la période 2021-2024. L'organisme nous verse une subvention calculée au réel des accueils effectués (nb d'heures X nb de jeunes). Nous avons également rejoint le dispositif VACAF, qui permettra aux familles de réduire le coût de nos futurs séjours.

Effectif de jeunes par période:

Mercredis	38
Vacances février	27
Vacances avril	Annulées (confinement)
Vacances été	119
Vacances Toussaint	42

Répartition par âges

10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
2	25	63	54	45	32	5	0

**120 filles
106 garçons
49 nouveaux adhérents
22 fratries**

FONCTIONNEMENT DE LA MJC

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Créer du lien, rassembler les générations , mettre en avant les cultures, tel est le rôle de nos événements.

Moments forts de la vie de notre association, les animations socio-culturelles nous permettent de rassembler nos adhérents autour de projets ou évènements communs, au-delà de leur simple pratique sportive ou artistique loisirs.

Les subventions publiques octroyées de façon exceptionnelle et occasionnelle financent les événements culturels qu'organise la MJC ou auxquels elle participe, comme le Tremplin musique.

En revanche, lors de certaines manifestations, comme le gala de danse ou les rollers party, nous ne percevons aucune subvention. Ce sont les recettes des entrées qui permettent d'équilibrer les frais liés aux lourdes charges, administratives, pédagogique, logistiques, techniques (location de sono, scènes...). Le manque à gagner est comblé par le bénéfices des activités hebdomadaires.

Par ailleurs, ce type de projet nécessite l'**implication de nombreux bénévoles** qui aident à la préparation ou à l'encadrement de l'événement. Sans bénévoles, en amont et les jours des évènements, nous ne pouvons pas mener à bien ce type de manifestation.



Les soirées Dictées, Chasses aux trésors, Escape game, la Fête de Noël sont autant d'évenements et de moments propices à la rencontre et aux échanges entre nos adhérents, pour animer la vie associative de notre MJC. Nous participons aussi autant que possible aux évènements créés par les associations et services culturels des communues avec qui nous collaborons.

La situation sanitaire nous a empêché de nous projeter dans l'organisation du moindre évènement toute la première partie de l'année 2021, mais quelques évènements ont pu être mis sur pied entre septembre et décembre 2021, avec comme point culminant la 6ème Roller Party organisée avec le Club ERAGE qui a réuni 565 participants !



Rapport financier 2021

par Mr Patrick RANAIVOJOELINA - Trésorier

Cet exercice comptable, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, nous permet de constater un résultat négatif de 39'641€, soit un déficit représentant 9,10% des produits.

Le compte de résultat donne en produits : 435'437€ (contre 553'901€ en 2020)

Le compte de résultat donne en charges : 475'079€ (contre 520'597€ en 2020)

Le taux d'activités de la MJC a fortement baissé en 2020 puis en 2021. Nous avons une recette de produits qui a diminué de près de 120'000€ par rapport à 2020. C'est le niveau de 2012. Je tiens à rappeler que les recettes de 2021 comprennent 3/4 des recettes de la rentrée 2020 et 1/4 de la recette de la rentrée 2021. Ainsi la répercussion de la crise sanitaire se fait beaucoup plus ressentir sur cet exercice.

La participation aux activités est passée de 407'847€ (2020) à 286'476€ en 2021 et est directement lié à la baisse des activités régulières. C'est une baisse des recettes d'activités de 30%, c'est un niveau que l'on n'a pas vu à la MJC depuis plus de 10 ans.

Nous avons perçu 7'051€ de prestations CAF pour notre Centre de Loisirs, c'est une première depuis le renouvellement de notre conventionnement avec la CAF.

Nous avons aussi perçu pour le chômage partiel un remboursement de 7'676€.

Nous devons remercier nos adhérents pour nous avoir fait confiance pendant la crise sanitaire et de ne pas avoir demandé des remboursements qui auraient pu mettre en péril notre association. Le CA a pris la décision de maintenir tous les salaires et prestations du personnel de l'Association, y compris dans des situations où les cours ou activités n'ont pas pu être tous réalisés (à cause des périodes de confinement ou restrictions) et n'ont pu être intégralement rattrapés en dehors de ces périodes.

Tous les salaires et prestations ont été versés même s'ils n'ont pas pu être réalisés.

Les principales recettes proviennent des cotisations des adhérents, 297'118€ (contre 407'901€ en 2020) y compris les adhésions, suppléments des extérieurs, et des recettes des manifestations.. Elles n'incluent pas la subvention de la mairie de Gex de 117'000€.

Les principales charges sont des charges dédiées au personnel : salariés permanents et animateurs salariés, et des animateurs prestataires de service, totalisant environ 95% des charges (98% en 2020).

On constate une diminution des salaires de -33'605€ et de prestations de -19'388€ comparée à 2020 due directement à la baisse des activités.

Actuellement, les frais bancaires liés au paiement par carte bancaire sur la plateforme GoAsso sont dissociés lors du paiement, rendant ce mode de paiement intéressant. Désormais, et comme pour tous les commerces, les frais bancaires seront intégrés directement dans le tarif des activités à la rentrée 2022. Il n'y aura pas d'augmentation du tarif horaire des cours en 2022, le changement de tarification ne concerne que l'intégration des frais bancaires.

Quelques éléments clés :

Ateliers : C'est le secteur le plus bénéficiaire qui nous permet ainsi de financer en partie nos salariés permanents, de contribuer à la diversification de nos activités en soutenant celles qui sont légèrement déficitaires, ainsi que de mener des animations « pour les jeunes » et des actions culturelles.

Secteur jeunes Ados : Le poste est occupé à temps complet par une animatrice jeunes, aidée de deux animateurs en CDI à temps partiel. Il propose aux adolescents des animations les mercredis et pendant les vacances scolaires mais avec des animations pendant les vacances scolaires avec 2 animateurs en CDI à temps partiel.

Fonctionnement : Ce sont toutes les charges des salariés permanents et autres charges non imputables à une activité. Il en résulte un déficit budgétaire sur cette ligne, mais équilibré par le produit excédentaire des Ateliers.

Nous sommes actuellement à un niveau qui n'est pas viable financièrement pour le maintien de la MJC et de tous ses services. Heureusement, la MJC dispose d'un fonds associatif qui va pouvoir couvrir ce déficit de 40'000€. Évidemment, des mesures devront être prises pour récupérer un niveau d'activité suffisant pour le maintien des activités de la MJC à moyen terme. La crise sanitaire a évidemment beaucoup impacté notre finance, et personne ne peut prévoir la situation à la rentrée prochaine.

L'exercice comptable 2022 sera la plus difficile pour la MJC car 3/4 des recettes proviennent de la rentrée 2021, et même si la saison 2022/2023 permettait de revenir à un niveau normal, notre situation financière devrait être au même niveau que cette année.

On votera pour l'affectation du résultat de -39'641€ au fonds associatif, le portant ainsi à 271'171€ (310'812€ en 2020).

Pour de plus amples informations, nous vous mettons à disposition, sur demande, le rapport d'expertise comptable effectué rendu par le cabinet d'expertise-comptable « Audit et Conseil du Léman » le 9/3/2022.

Budget prévisionnel 2022

CHARGES	Fond.	Culturel	Jeunes	Activités/stages	TOTAL
FOURNITURES ACTIVITES	€ -	€ -	€ 5 200	€ 4 200	€ 9 400
MATERIELS, EQUIPEMENTS	€ 3 000	€ 5 500		€ -	€ 8 500
FOURNIT. ENTRET.& PET.EQ.	€ 1 500	€ -	€ -	€ 500	€ 2 000
TOTAL 60	€ 4 500	€ 5 500	€ 5 200	€ 4 700	€ 19 900
SOUIS TRAITANCE GENERALE	€ 2 100	€ -	€ -		€ 2 100
LOCATIONS MOBILIÈRES	€ 7 000	€ 600	€ 8 000	€ 5 000	€ 20 600
TRX ENTRET.& REPARATIONS	€ 1 500	€ -	€ -	€ -	€ 1 500
PRIMES D'ASSURANCES	€ 7 800		€ 500	€ -	€ 8 300
DOCUMENTATION GENERALE	€ 300	€ -	€ -	€ -	€ 300
SERVICES EXTERIEURS+formation	€ 4 420	€ -	€ 7 000	€ -	€ 11 420
TOTAL 61	€ 23 120	€ 600	€ 15 500	€ 5 000	€ 44 220
HONORAIRES	€ -	€ 4 450	€ 12 900	€ 113 291	€ 130 641
PUBLICITE PUBLICATIONS	€ -	€ 500	€ -	€ 1 115	€ 1 615
VOYAG/DEPLAC. PERSONNEL+bénévolé	€ 300	€ -	€ 4 000	€ 1 000	€ 5 300
MISSION RECEPTION	€ 1 000	€ 1 000	€ 4 175		€ 6 175
POSTE + TELECOM	€ 5 375	€ -	€ -	€ -	€ 5 375
SERVICES BANCAIRES+cotisations diverses	€ 1 400	€ -	€ -	€ -	€ 1 400
COTISATIONS DIVERSES	€ 300	€ -	€ 80	€ -	€ 380
TOTAL 62	€ 8 375	€ 5 950	€ 21 155	€ 115 406	€ 150 886
FRAIS FORMATION (uniformation)	€ 5 000	€ -	€ -	€ -	€ 5 000
TAXES DIVERSES	€ -	€ 300	€ -	€ -	€ 300
TOTAL 63	€ 5 000	€ 300	€ -	€ -	€ 5 300
SALAIRS BRUTS	€ 81 177	€ 2 048	€ 31 292	€ 77 271	€ 191 788
CHARGES SOC. PATRONALES	€ 32 910	€ 1 102	€ 13 452	€ 34 627	€ 82 091
MÉDECINE DU TRAVAIL	€ 2 000	€ -	€ -	€ -	€ 2 000
TOTAL 64	€ 116 087	€ 3 150	€ 44 744	€ 111 898	€ 275 879
DROITS D'AUTEURS	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
PERTES QF	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 65	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 67 et 68	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL CHARGES	€ 157 082	€ 15 500	€ 86 599	€ 237 004	€ 496 185
PRODUITS	Fond.	Manif.	Jeunes	Activités/stages	TOTAL
PARTICIPIATIONS ACTIVITES			€ 20 400	€ 296 185	€ 316 585
APPORT ADHERENTS "EXT."	€ -	€ -	€ -	€ 20 000	€ 20 000
RECETTES MANIFESTATIONS	€ -	€ 5 000	€ 1 000	€ -	€ 6 000
AUTRES PARTICIPATIONS	€ -	€ -	€ -	€ 4 200	€ 4 200
PRESTATIONS CAF	€ -	€ -	€ 10 000	€ -	€ 10 000
TOTAL 70	€ -	€ 5 000	€ 31 400	€ 320 385	€ 356 785
SUBVENTIONS COMMUNES	€ 61 801	€ 1 500	€ 55 199	€ -	€ 118 500
SUBV. CONSEIL GENERAL		€ -	€ -	€ -	€ -
SUBV. JEUNESSE ET SPORTS	€ 7 107	€ -	€ -	€ -	€ 7 107
AUTRES SUBVENTIONS		€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 74	€ 68 908	€ 1 500	€ 55 199	€ -	€ 125 607
ADHESIONS PERS. PHYS.	€ -	€ -	€ -	€ 13 793	€ 13 793
ADHESIONS PERS. MORALES	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 75	€ -	€ -	€ -	€ 13 793	€ 13 793
PRODUITS FINANCIERS	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 76	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL 77	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Reprise d'amortissement et provisions	€ -	€ -	€ -	€ -	
TOTAL PRODUITS	€ 68 908	€ 6 500	€ 86 599	€ 334 178	€ 496 185
		-88 174 €	-9 000 €	0 €	97 174 €
					-0

ANNEXES

Bilan des activités

Statuts de l'Association

Projet associatif 2022-2024

Rentrée 2022-2023

MJC de Gex

47 rue de Gex la ville
01770 GEX
04.50.41.75.74 - info@mjcgex.fr
www.mjcgex.fr



Maison des Jeunes et de la Culture de Gex - www.mjcgex.fr

Calendrier

Saison 2022/2023

Réinscription à la même activité pour les adhérents 2021/2022	à partir du 30 mai 2022
Inscription à une nouvelle activité pour les adhérents 2021/2022	à partir du 6 juin 2022
Inscription pour les nouveaux adhérents	à partir du 20 juin 2022
Rentrée	Lundi 5 septembre 2022
Vacances de Toussaint	du 22 octobre au 6 novembre 2022
Férié	Vendredi 11 novembre 2022
Vacances de Noël	du 17 décembre au mardi 3 janvier 2023
Vacances d'Hiver	du 6 au 19 février 2023
Vacances de Printemps	du 8 au 23 avril 2023
Férié	Lundi 1er mai 2023
Férié	Lundi 8 mai 2023
Férié	Pont de l'Ascension Pas de cours du mardi 16 au dimanche 21 mai
Férié	Lundi 29 mai 2023
Fin des cours	Samedi 17 juin
Rattrapages des jours fériés	<p>Lundi 15 mai pour remplacer le 1er mai Lundi 19 juin pour remplacer le 8 mai Vendredi 23 juin pour remplacer le 11 novembre Lundi 26 juin pour remplacer le 29 mai</p> <p>Les autres cours annulés pendant l'année pourront être rattrapés entre le 20 juin et le 7 juillet</p>